

Administration
et Rédaction :**MARTIGNY**
Avenue de la Gare

Téléphone N° 6.10.52

Tarif des annonces :

	le Mardi	le Vendredi
Le mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Chèques postaux N° II c 52

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISSANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDILE VENDREDI: **Le plus fort tirage des journaux valaisans**ABONNEMENTS
PAR ANNÉE:2 fois par semaine Fr.
Mardi et Vendredi 6.—1 fois par semaine
le Vendredi 3.—Assurance-accidents . . . 3.—
par année, pour 2 personnes

Bulletin Officiel . . 4.50

Chèques postaux N° II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

Pour l'Agriculteur

Faisons de l'ordre

Notre collaborateur agricole nous écrit :

Nous voici encore en plein hiver. C'est le moment où le paysan jouit d'un peu de répit, après la longue série de travaux qui, du premier printemps à l'arrière-automne, ne lui laissent guère le temps de souffler. Se reposer... c'est manière de parler, car si ce n'est pas « la presse », une foule de travaux sollicitent son attention. De ces petits travaux qui prennent beaucoup de temps, mais qu'on ne saurait négliger sans qu'il en résulte des inconvénients parfois sérieux. « Faute d'un clou... on connaît le proverbe.

Il faut commencer par remettre de l'ordre dans les remises et autres locaux de travail, qui sont souvent dans un état peu réjouissant après la période des grands travaux. Il arrive souvent qu'on retrouve à ce moment-là des objets, des outils qu'on croyait à tout jamais perdus. On rangera les outils et autre matériel de façon qu'on puisse les trouver au premier coup d'œil. On gagnera, en ce faisant, un temps précieux dans les moments de presse... et l'on s'évitera bien des colères ! Il ne suffit cependant pas de refaire périodiquement de l'ordre. Les chefs de la famille doivent prêcher l'exemple et dresser leurs enfants et leur personnel à remettre régulièrement chaque chose en place. Cela présuppose évidemment « une place pour chaque chose ». On mettra donc à profit la saison morte pour donner à chaque objet la place qui lui revient. Un excellent système consiste à les aligner dans un ordre judicieux contre une paroi, à l'aide de tampons ou d'une petite installation « ad hoc » pour ceux qu'on ne peut suspendre sans autre à un clou ou un crochet. Cela permettra de trouver d'emblée ce dont on a besoin, de contrôler facilement ce qui manque, et d'économiser de la place.

Puisqu'il faudra tenir ainsi en mains un outil après l'autre, on profitera de l'occasion pour les examiner, mettre à part ceux qui sont en mauvais état et noter ceux qui manquent. Le moment est propice pour effectuer soi-même certaines petites réparations ou les confier au spécialiste. On sera bien heureux, le printemps venu, quand on ne sait plus où donner de la tête, de trouver en parfait état ce dont on a besoin.

De même, une révision minutieuse des instruments aratoires et du matériel de ferme fera apparaître des déficiences qu'on avait constatées en s'en servant, mais qu'on avait oubliées depuis lors. Le maréchal de la localité sera bien heureux d'avoir du travail pendant la morte-saison, et il pourra y mettre davantage de soin que pendant l'été, quand tout le monde veut être servi en même temps. On n'oubliera pas non plus de faire une tournée dans la maison. Ici, ce sont des tuiles cassées qu'il faut changer, des tavillons pourris qu'il faut remplacer, une planche qui s'est décollée et qu'il faut consolider, une porte gauchie, une marche d'escalier branlante à remettre en état, un clou qui fait saillie et qu'il faut arracher pour éviter un accident peut-être grave. On passera également en revue les harnais, qui ont besoin d'être raccommodés ici et là. Pensons aussi aux sacs vides, entassés dans un coin. Il faut les trier, les laver, les sécher et surtout les... raccommoder avec beaucoup plus de soin encore que d'ordinaire, car le jute est devenu quasi introuvable sur le marché mondial et son prix a haussé à une allure vertigineuse. Nous serons bien heureux, au moment des récoltes de pommes de terre, de trouver nos sacs prêts à l'emploi. Un coup d'œil encore aux liens de gerbes, puis nous nous occuperons de tout ce que nous considérons comme des déchets, mais dont on peut souvent encore tirer un parti quelconque. Le moment est venu de tirer parti de tout. Et puisque nous voici en tournée dans la maison, n'oublions pas de récolter tout le vieux fer que nous pouvons trouver, depuis les fers à cheval jusqu'aux cercles de roues, comme nous enjoint le secrétariat de Brouge. En ce moment de pénurie de matières premières, l'industrie a un urgent besoin de tout ce vieux matériel.

Dehors, il y a également bien des travaux de remplissage à effectuer quand le temps le permet. On marquera, à l'aide d'un étroit fossé, une limite de propriété qui n'est pas assez précise. On signalera, à l'aide d'un pieux solidement planté, certaines bornes contre lesquelles la faux ou la faucheuse ne demandent qu'à venir buter. On s'occupera également d'améliorer les voies d'accès de certains champs pour en faciliter l'exploitation.

Il y en a tant, de ces petits travaux, qu'on fera bien d'en dresser la liste. Cela permettra de les répartir de façon judicieuse, et de n'en oublier aucun. On profitera enfin de cette période de détente pour mettre la comptabilité à jour, et pour dresser un inventaire de ce que l'on possède. D'aucuns prétendent, on le sait, que c'est perdre son temps pour un agriculteur que de tenir une comptabilité. Nous sommes, nous, d'un avis radicalement différent. Une comptabilité est le point de départ indispensable pour mener une exploitation de façon rationnelle, économiquement parlant, autrement dit pour savoir où l'on va.

Pour chasser les sous-marins. — Le président Roosevelt a signé la loi votée par le Congrès autorisant la construction de 400 chasseurs de sous-marins et d'autres petits bâtiments pour la marine américaine.

Le procès Fonjallaz. — La Cour pénale du Tribunal fédéral a fixé au 24 février 1941 l'ouverture des débats de l'affaire d'espionnage impliquant Arthur Fonjallaz et 6 autres accusés. La Cour a en outre décidé de siéger à huis clos au Palais du Tribunal fédéral à Lausanne.

La situation

Les quotidiens nous ont déjà appris, avec ou sans commentaires, le discours que M. Hitler a prononcé jeudi soir, au Palais des Sports, à Berlin, à l'occasion du 8^e anniversaire de la révolution nationale-socialiste en Allemagne. Ce discours, à vrai dire, ne livre rien de nouveau, sauf sur un point. C'est celui qui a trait aux responsabilités de la dernière guerre. C'est un point assez essentiel puisque de celle-ci découle le traité de Versailles, pour la révision duquel s'opéra la révolution allemande de 1933, suivie des tragiques événements européens de 1937 à ce jour.

M. Gabriel Hanotaux, académicien et ancien ministre français, a publié un ouvrage important : « La Guerre mondiale », où se trouvent réunis des documents officiels relatant tous les actes diplomatiques échangés entre les chancelleries européennes dans la période allant du 29 juin 1914, date de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche et de son épouse à Sérajevo, au 1^{er} août, date du bombardement de Belgrade par les armées autrichiennes, premier acte de la grande conflagration mondiale. La lecture de ces documents est très suggestive et permet une appréciation exacte des faits. Nous les avons parcourus à tête reposée. Hors, force nous est de reconnaître que la vérité qui s'en dégage est sensiblement différente de celle proclamée l'autre jour à Berlin. L'Histoire, dit-on fréquemment, est comme on l'écrit, et loin de nous la pensée d'accepter toutes celles que nous connaissons comme du pur Evangile. Mais lorsque les historiens accompagnent leurs récits de documents irréfutables, bon gré mal gré, il faut savoir tirer de ceux-ci la juste conclusion qui s'impose.

Le discours du Führer n'est guère encourageant pour les Anglais, qui sont chargés de tous les péchés d'Israël plus un. On verra donc la guerre sous-marine se déclencher ce printemps. Tout ce qu'on a vu jusqu'ici ne serait que bagatelle, jeux d'enfants tout au plus. L'aviation conservera sa prédominance — jusqu'à preuve du contraire — et 1941 verra la fin de l'ignoble tyrannie anglaise, ainsi que l'instauration d'un régime nouveau en Europe où les riches et les pauvres, désormais égaux, se tendront une main fraternelle !

Mais le chancelier du Reich avait à peine fini de parler que, de l'autre côté de l'Océan, le président Roosevelt confirmait l'assurance qu'il avait donnée à lord Halifax d'une aide de plus en plus considérable à la Grande-Bretagne. D'autre part, le colonel Knox, ministre de la marine, dans une allocution, a déclaré :

« J'aimerais mieux mourir dans le combat que de vivre sous un régime totalitaire. La Grande-Bretagne est en première ligne, nous ne pouvons nous permettre de marchander. Au contraire, nous pouvons pousser sans crainte la générosité jusqu'à l'excès. »

Le colonel Knox a dit, en outre, que le gouvernement possédait des informations selon lesquelles les Allemands étudient les prévisions météorologiques à long terme afin d'y trouver une période probable de beau temps et de tenter alors l'invasion de la Grande-Bretagne.

Voilà donc messieurs les Anglais doublement avertis. Et comme deux avertissements valent mieux qu'un, on peut être certain que John Bull en fera son profit. D'ailleurs, les chantiers maritimes de Grande-Bretagne et des Dominions, ainsi que ceux des Etats-Unis, travaillent fiévreusement à la construction d'un nouveau type de navire de guerre appelé « corvette », utilisé pour combattre les sous-marins.

COURTES NOUVELLES

Un armistice. — Un armistice a été conclu vendredi entre la Thaïlande et l'Indochine. Les délégués des deux pays se sont réunis à bord d'un navire de guerre japonais.

Des jouets terribles. — Deux enfants qui jouaient avec une grenade à mains, à Torrefiel, village de la province de Valence, ont été tués et trois autres grièvement blessés.

Il y a du charbon en Afrique. — Les journaux de Paris annoncent que les milieux scientifiques français se préoccupent des gisements de charbon d'Afrique, qui, jusqu'ici, sont demeurés inexploités. On fait remarquer que le désert africain représente une réserve de charbon qui pourrait être une source d'approvisionnement importante pour la France et l'Europe à l'heure actuelle. Un seul gisement charbonnier est exploité en Afrique.

Le 59^e anniversaire de M. Roosevelt. — Le président des Etats-Unis a célébré vendredi le 59^e anniversaire de sa naissance.

Un démenti. — Les milieux autorisés allemands déclarent inventée de toutes pièces la nouvelle selon laquelle l'Allemagne aurait tenté un débarquement sur les côtes anglaises en septembre dernier. Il n'y eut aucune tentative de débarquement l'année dernière en Angleterre.

Tué sur la rue à coups de mitrailleuse. — On mande de La Havane que le représentant de la radio de Cuba a été tué sur la rue à coups de mitrailleuse alors qu'il passait en auto. On pense que les auteurs du crime sont membres d'une organisation révolutionnaire.

Les accapareurs. — La police de Dijon a découvert chez un cafetier une quantité énorme de cacao et de conserves, ainsi que 200 kg. de savon. Toutes les marchandises ont été saisies et mises à la disposition de la région dijonnaise.

On compte arriver prochainement à sortir de chaque chantier une corvette par mois.

Nous avons déjà fait ressortir combien était ardue la tâche du maréchal Pétain. Or, cette tâche vient de subir un nouvel assaut par la formation à Paris d'une organisation pro-allemande : le rassemblement national populaire français. Calquée à peu de chose près sur le programme national-socialiste, cette organisation, qui compte déjà un demi-million de participants, cherche à battre en brèche l'œuvre du gouvernement de Vichy. Elle est formée de membres de l'ancien gouvernement, de plusieurs journalistes, des membres du groupement des anciens combattants, ainsi que des syndicats ouvriers. Quelques-uns des tenants de cette association qui voudrait prendre les commandes du gouvernement, ou peut-être en changer la direction, sont d'un patriotisme éprouvé, d'autres le sont moins, et il est encore bien tôt pour préjuger de l'action future du rassemblement national populaire. Tout au plus peut-on mettre en parallèle de ce mouvement le désir, mieux la nécessité pour les Italo-Allemands de posséder une base militaire en Tunisie, à Bizerte si possible, pour verrouiller définitivement, en conjugaison avec les forts italiens de Pantelleria, le détroit de Sicile, si nécessaire aux navires et convois anglais.

On entrevoit déjà la rentrée de M. Laval au gouvernement pour faire suite au télégramme de M. de Brinon relatif à la réponse de M. Hitler, qui n'est guère rassurant et qui pourrait bien être à l'origine du nouveau mouvement national.

La poussée des Anglais en Cyrénaïque continue ; leurs forces approchent d'Apollonia. Mais des forces aériennes allemandes sont apparues sur ce front et elles ne manqueraient pas de rendre plus âpre la tâche du général Wavell et plus difficile la réalisation de ses plans.

Par contre, sur le front du Soudan, on peut dire que les troupes anglaises pénètrent en territoire ennemi comme dans du beurre. Elles sont au cœur de l'Erythrée, ont occupé Agordat et y faisant des centaines de prisonniers et elles encerclent Barentu. En Abyssinie, par suite de la pression britannique, les troupes italiennes sont en retraite sur la route de Metemma à Gondar, au nord du lac Tana. Dans le secteur de la Somalie italienne, tous les éléments avancés italiens se sont retirés. L'impression est que sur les fronts du Soudan on ne s'attendait pas à une offensive générale et que là comme à Sidi-el-Barrani, la surprise a joué un rôle important.

Les renforts que l'Italie envoie en Albanie ne paraissent pas encore suffisants pour renverser la situation. Les troupes grecques ont conquis ces derniers jours de nouvelles positions, complétant leurs succès par la capture de prisonniers et de matériel divers.

Le duel de chaque côté de la Manche a été marqué par une attaque des ports français d'invasion par l'aviation britannique. Sur mer, des bateaux anglais ont de nouveau été la proie des sous-marins allemands qui en ont coulé une vingtaine de mille tonnes. Comme contre-partie, un sous-marin grec a torpillé au large de Brindisi et envoyé par le fond un transport italien de 10,000 tonnes.

Mais tout cela n'est que pacotille, et M. Hitler nous a promis autre chose pour les prochains mois.



Le nouveau ministre britannique de la guerre, le capitaine David Margesson (à gauche), en discussion avec M. Kennedy, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Londres.

Croquis montagnard

Par un jour de ce maussade été 1940, je dus chercher un refuge dans ce paisible chalet de « La Bataille », où une épaisse fumée, à faire reculer le diable en personne, m'obligea à rester près de la porte.

Milciade, le fromager barbu et placide, vaquait près de sa chaudière à ses occupations fromagères, toussant et se frottant les yeux, tout confus et ému de me recevoir dans de semblables circonstances.

C'est que tout un flot de réminiscences lui revenaient à l'esprit, dans une brusque évocation du passé où, bambin, tout étant mystère et poésie pour lui, il venait ingénument me demander quels pays il fallait traverser depuis la Grand-Croix pour arriver au Pôle Nord et comment on pouvait pêcher les requins et les baleines !

Quels beaux voyages nous fimes ainsi au moyen d'un bel atlas colorié ! Le temps, cet heureux temps, passait toujours trop vite pour le brave marmot et mon petit frère son ami.

Mais tout cela, c'était le passé lointain, toujours regretté, dont les plaisirs simples valaient bien ceux de notre temps, plus coûteux et futiles.

Quels temps vivons-nous, déclara Milciade, quand on pense qu'on vient jusque dans nos chalets nous demander notre carte d'identité ; tu vois pas ça, dans notre propre commune ! Puisqu'il me faut un laissez-passer pour aller à trente minutes d'ici boire un verre chez Jeanne !

Et, superbe d'indignation, Milciade s'exclama en patois : « Let-te pa scandaleu cin ? »

Se reprenant, il ajouta :

— Et cette guerre, va-t-elle durer encore longtemps ? Dieu le sait seulement. Ah ! s'ils n'avaient qu'à démolir des palais en couvertures de tôle comme celui-ci, ce serait bientôt fini. On ne pleurerait pas longtemps sur ses ruines. Gens et... bêtes (si elles pouvaient parler) seraient vite d'accord pour dire : « Ouf, nous avons assez sué la-dessous ; qu'on rebâtisse vite d'autres chalets avec de beaux toits en « tavillons », les seuls qu'on devrait voir dans des contrées possédant de magnifiques forêts de sapins. »

— Au reste, fit remarquer un montagnard qui jusque-là s'était tu — s'il n'y a pas assez de sapins, on en plantera dans les jardins à la place des « porreaux », car il paraît qu'il y en a trop dans les jardins de montagne !

Et Milciade, noiçi comme un nègre autour de sa chaudière, alluma tranquillement sa pipe avec un tison embrasé.

Avant de le quitter, je promis de prendre l'initiative en vue de trouver quelque part en Suisse un stock de chemises et de draps sombres pour qu'elles se confondent la nuit comme le jour avec les visages de nos paisibles pâtres et pour qu'on les distingue mieux du lait et de l'intérieur des sérés. Angeline.

Une exposition de chefs-d'œuvre d'art asiatique

La Kunsthalle de Berne organise, de concert avec la Société des Amis de l'art de l'Extrême-Orient, une grande exposition d'art asiatique, qui s'ouvrira le 1^{er} février. Près de sept cents ouvrages de sculpture, peinture, céramique, dessin et art appliqué illustreront une période de 4000 ans de l'histoire des arts de la Chine principalement, des Indes, de l'Indochine et du Japon. Chacun de ces pays s'y trouve représenté par des spécimens de la plus haute valeur artistique de toutes les époques.

C'est la première exposition de cette ampleur qu'il nous sera donné de voir en Suisse. Aussi l'exposition d'art asiatique de Berne est-elle un événement trop important pour ne pas susciter le plus vif intérêt dans tous les milieux cultivés.

VALAIS

Les élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat

Le Comité du parti conservateur valaisain, réuni samedi à Sion pour discuter de la ligne à suivre en vue des prochaines élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, a décidé de s'en tenir au statu quo et de préconiser l'entente entre les partis, ainsi qu'il a été fait lors des dernières élections communales.

La collaboration ne concerne cependant que les élections au Conseil d'Etat. Pour les élections au Grand Conseil, cinq districts ont réservé leur liberté d'action.

Les délégués du parti radical se sont réunis dimanche à Sion. Ils y ont décidé la collaboration au Conseil d'Etat avec M. Fama comme candidat.

En ce qui concerne les élections au Grand Conseil, le parti respectera l'entente partout où elle sera conclue, réservant son action dans les localités où la lutte serait rendue nécessaire. Une proposition tendant à autoriser deux candidats au Conseil d'Etat à se présenter dans un même district sera mise à l'étude, ainsi que la révision de la Constitution qui en serait le corollaire indispensable.

Décès d'un guide

On ensevelira demain mercredi, à Salvan, M. Frédéric Coquoz, guide, instituteur et ancien conseiller municipal.

Le défunt, qui avait atteint le bel âge de 82 ans, était le père de MM. Rémy Coquoz, médecin cantonal, et Frédéric Coquoz, tenancier des Hôtels de la Dent du Midi et de la Cime de l'Est, à Salanf.

Appartenant à la vieille lignée des guides valaisains qui comprenait entre autres Joseph, François Fournier, et Gaspard Coquoz, Frédéric Coquoz avait gravi 25 fois le Mont-Blanc et 18 fois le Cervin; il était le premier à avoir atteint le sommet de la Haute-Cime par la face nord. On peut dire qu'il passa sa vie sur les sommets, et les Alpes n'avaient pour lui aucun secret. D'une verdeur acquise par le contact permanent avec l'air vivifiant de la montagne, Frédéric Coquoz avait « fait » il y a deux ans le clocher du Luisin; ce fut sa dernière excursion.

Ce qui caractérise bien la puissance de fascination de l'alpe sur cette nature d'élite et l'emprise qu'elle exerçait sur lui, c'est que Frédéric Coquoz est mort avec sur les lèvres ces paroles qu'il dut prononcer combien de fois au cours de son existence: « Ah! qu'il fait beau là-haut! »

Nous présentons à la famille en deuil nos bien sincères condoléances.

Société féminine de gymnastique, Saxon

La Société fédérale de gymnastique féminine a tenu mercredi passé son assemblée générale sous la présidence de Mme Vernay, institutrice. Après avoir liquidé différentes affaires courantes, le comité se constituait comme suit:

Présidente: Mme Vernay; vice-présidente: Mme Goy; caissière: Mme Fellay; secrétaire: Mlle Tornay; moniteur: M. Veuthey; vérificatrices des comptes: Mlles Petoud et Schweikhard.

M. Ch. Veuthey, membre de la Commission cantonale de propagande, fit une causerie applaudie sur « La gymnastique est aussi salutaire à la femme qu'à l'homme ». Il fit surtout remarquer que le développement du corps féminin exige une éducation physique tout comme celui du corps masculin.

Cette société, au nom symbolique « Orange du Valais », décida de rendre obligatoire l'abonnement à son journal.

Plusieurs décisions ont été prises en ce qui concerne les heures de leçon, les statuts et la future organisation d'une sous-section de pupillettes. L'organisation de la soirée annuelle aura lieu le 16 février prochain.

Terminons en invitant toutes les dames et demoiselles à venir chaque lundi au local. M. T.

Nécrologie

On a enseveli dimanche à Saxon Mme Denise Volluz, épouse de M. Edouard Volluz, ancien vice-président. Mme Volluz était la fille de feu M. Moret, tenancier du café Moret, à Trient.

Que les familles en deuil veuillent bien recevoir nos vives condoléances.

La Bâtiaz

Tous les citoyens se rattachant au parti libéral-radical de La Bâtiaz sont convoqués en assemblée générale le mercredi 5 crt., à 20 h., à la Maison communale.

Ordre du jour: Elections du Grand Conseil et au Conseil d'Etat.

Présence indispensable. Le Comité.

Un incendie à Bourg-St-Pierre

Un incendie dont on ignore encore la cause s'est déclaré à Bourg-St-Pierre samedi matin, à 3 heures.

Malgré la prompt intervention des pompiers et de la troupe qui y est cantonnée, un pâté de quatre maisons a été dévoré par les flammes.

Les dégâts sont très importants.

Bagnes

Les funérailles de M. le chanoine Candide Fellay eurent lieu samedi, 1er février, avec le concours d'un nombre extraordinaire de fidèles.

Une vingtaine d'ecclésiastiques, dont plusieurs chanoines de la Cathédrale de Sion, les autorités de Collombey avec, à leur tête, M. le major de Lavallaz, président du Grand Conseil, les autorités de Bagnes, préfet en tête, la fanfare « Concordia », s'étaient joints aux parents et amis du défunt.

Le chœur mixte paroissial chanta une fort belle messe de Requiem tandis que M. le Rd chanoine Boitzi, directeur du Collège, fit un éloge ému et éloquent du très regretté chanoine dont l'exemple survivra chez tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

Agrandissement d'alpages

Des tractions sont en cours pour agrandir l'alpage de Mille, sur Bruson. Les mayens hauts de Monay, entre autres, y seraient incorporés. Le coût serait évalué à fr. 160,000.—

On sait que les montagnes de la Marlenaz, des Grands Plans, du Vacheret et de Sery ont été agrandies ces dernières années par l'adjonction de « mayens » contigus. De cette façon, l'inalpe peut se faire plus tôt et la désalpe plus tard. Les produits fabriqués ont beaucoup plus de valeur que les modestes vacherins confectionnés dans les mayens, de sorte que tous les « consorts » de la montagne ont davantage de fromages de commerce.

La dépense de 160,000 fr. paraît grande, mais les résultats obtenus sur d'autres montagnes sont un encouragement, car le placement du montant devient par la suite très rentable.

Avions de chasse modernes prêts à s'envoler d'un camp d'aviation italien.



Un trafic illicite de carburants

Le correspondant séduinois A. M. de la « Tribune de Lausanne » écrit à ce journal:

« En 1939, les arboriculteurs de la plaine du Rhône avaient acquis, pour le prix de 11 ou 12 centimes le litre, de grosses quantités de mazout qu'on peut évaluer à plusieurs centaines de mille litres.

Ce mazout, affranchi des droits de douane par une disposition spéciale, devait être affecté au chauffage des chaudières au moment de la lutte contre le gel. Les agriculteurs avaient signé, d'ailleurs, une déclaration ainsi conçue:

« Le soussigné déclare s'engager, conformément aux prescriptions des fournisseurs, à utiliser le mazout qui lui a été livré, exclusivement pour la lutte contre le gel. »

Or, en 1940, un temps clémente n'exigea pas des agriculteurs l'emploi de ce carburant et il leur resta de gros stocks. C'est alors que s'organisa un trafic illicite entre eux et des acheteurs qui, à leur tour, revendirent la marchandise à d'autres négociants. Des marchés furent conclus avec des personnes du canton de Vaud et c'est de cette région que partit une plainte adressée à Berne.

Le mazout que les agriculteurs avaient obtenu à des prix extrêmement bas, a été revendu 50 ct. le litre, 70 ct., 1 franc et même davantage, à des trafiquants ou à des commerçants. Plusieurs d'entre eux avaient conclu ces transactions en toute bonne foi, mais comme nul n'est censé ignorer la loi, ils devront probablement subir les conséquences de leurs actes.

Les enquêteurs de Berne sont en train de parcourir le canton, et dans leur zèle à établir la vérité, il faut avouer qu'ils manquent parfois de doigté. Leur mission ne s'effectue pas sans susciter des incidents. La vente du mazout s'étant faite sur une large échelle, plusieurs centaines de personnes ont bénéficié de ce commerce d'une manière ou d'une autre. »

En tirant au flobert

Deux jeunes gens de Sion s'amusaient à tirer au flobert, vendredi, sur la colline de Tourbillon. A un moment donné, ils ne trouvèrent rien de mieux que de viser un étudiant qui se promenait dans les environs. Un coup partit et atteignit celui-ci à un bras.

La blessure n'est pas grave, la balle ayant été extraite, mais les deux garnements payeront cher cette plaisanterie d'un nouveau genre.

Des maladies du bétail

Une certaine crise économique a été provoquée par la guerre.

De par ce fait, pour lutter, notre pays, qui est essentiellement agricole, doit s'occuper d'un élevage rationnel du bétail et le soigner en conséquence.

Traité, en de bonnes conditions, notre bétail peut et pourra répondre aux exigences du moment. Les bons soins, une alimentation rationnelle, bonne hygiène, sont les facteurs indispensables. Il ne faut pas laisser notre cheptel s'anémier, bien au contraire, malgré certaines difficultés d'approvisionnement en concentrés, tourteaux, succédanés, etc., il faut faire face aux circonstances.

La crise peut encore s'accroître. Quelles sont les possibilités pour parer à l'anémie de notre bétail?

Certaines maladies, dégénérescences, anémies, sont provoquées par une nourriture incomplète au point de vue vitamines (éléments nécessaires pour la santé et la croissance, etc.).

C'est surtout les années où, par suite des conditions atmosphériques défavorables, les fourrages ont été récoltés difficilement, que ces affections se font sentir.

Les fourrages ont mal fermenté, moisissent, sont incomplets.

Des conséquences graves en résultent: mise-bas difficile, délivrance incomplète et longue, qui entraînent la sécrétion lactée et qui, souvent, entraînent la stérilité.

Malgré certaines dépenses occasionnées aux producteurs et éleveurs, il est à conseiller de maintenir l'état général des animaux et de soigner les êtres qui nous fournissent une grande partie de notre alimentation en lait, produits laitiers, viandes, etc.

De nombreux produits existent pour aider au développement des animaux, soit au point de vue ossature (charpente osseuse), soit au point de vue corps et au point de vue production (lait, viande, etc.). A part les fourrages ordinaires (foin, regain), il est à conseiller d'employer des produits frais, qui donnent des résultats appréciables. Citons le phosphate de chaux: produit intéressant contre le rachitisme, mais peu assimilable. Ce produit rend des services principalement certaines années lorsque les fourrages proviennent de terrains manquant de chaux, ou lorsque les circonstances atmosphériques ont été défavorables.

Un autre produit qui mérite notre attention est l'huile de foie de morue vétérinaire. Ce produit est intéressant, mais parfois difficile à obtenir par suite des formalités d'importation.

Un produit suisse et nouveau, fabriqué par la renommée maison Wander à Berne, est très à recommander: c'est l'huile Vi-Dé. Cette huile très concentrée (par suite des vitamines y contenues) vaut dix fois l'huile de foie de morue. Nous avons eu l'occasion de faire des essais dans quelques étables; les propriétaires ont été très satisfaits. En peu de temps, les sujets traités avec ce dernier produit ont fait de grands progrès.

Pour la volaille, il existe également la farine de trèfle Vi-Dé (signifie vitamine D).

C. Défago, vét., Sion.

Arboriculture

Traitements des arbres fruitiers

La saison morte permet l'exécution de différents traitements des arbres fruitiers. Mentionnons en premier lieu l'hygiène des cultures, laquelle ne peut jamais être assez recommandée aux agriculteurs. Elle consiste à éloigner les arbres morts ou très chétifs, à couper les branches mortes, à enlever en un mot tout ce qui n'est pas de rapport dans une culture. Ce bois est à brûler. Ainsi disparaissent des cultures une quantité de parasites et, en premier lieu, les bostriches ainsi que divers champignons parasitaires.

A côté de l'hygiène des cultures, l'hygiène des blessures des arbres prend une place de toute première importance. Chaque blessure d'un arbre, provoquée par la taille, par un outil, par des animaux, etc., mérite un soin spécial. Elle sera rafraîchie au couteau puis désinfectée avec du sulfate de cuivre et recouverte d'un bon mastic ou de goudron. Le traitement consciencieux d'une blessure permet sa cicatrisation rapide. Il évite, en premier lieu, l'infection de la plaie par les nombreux parasites des blessures qui, sans cela, peuvent pénétrer dans l'arbre et, suivant les circonstances, en amener le dépérissement rapide.

Le traitement d'hiver des arbres fruitiers au carbolinum soluble à 5% peut s'effectuer déjà maintenant. D'après de toutes récentes recherches, l'efficacité du carbolinum est plus grande actuellement qu'au moment du débourrement, ce qui ne peut que nous engager à faire ce traitement sans trop tarder. Ce travail, fait durant les heures chaudes et calmes de la journée, permettra aussi l'utilisation de la main-d'œuvre qui pourrait faire défaut au moment du débourrement.

Dans les vergers où les dégâts de l'anthracnose sont vraiment à redouter, ce traitement ne pourra pas cependant être avancé; il devra être exécuté comme d'habitude, juste avant le débourrement.

Pour les abricotiers, il n'est plus recommandé d'exécuter maintenant le traitement au carbolinum. On peut toutefois le faire encore, mais sans aucun retard, avec précautions et, surtout, en diminuant la concentration du produit.

Afin d'économiser les réserves de cuivre, le traitement « bleu » ne sera plus exécuté. On évitera également de faire le traitement combiné — carbolinum plus oxychlorure de cuivre. Pour lutter contre la tavelure, on exécutera, entre l'époque du débourrement et la floraison, un ou deux traitements avec 2% de bouillie sulfocalcique ou un mélange de bouillie sulfocalcique et d'un peu d'oxychlorure de cuivre.

Station cantonale d'Entomologie,
Dr. R. Clausen.

Chamoson. - Accident.

Une jeune fille d'Ardon s'est fracturée une jambe dimanche, aux Mayens de Chamoson.

SION

Les bons patrons

Le personnel de la maison Deslarzes, Vernay & Cie, à Sion, vient de se voir allouer, outre une augmentation de salaire, un supplément de renchérissement de la vie. Ce geste, qui honore cette entreprise, mérite d'être signalé.

Un anniversaire

M. Emile Brunner, l'excellent caissier de l'Etat, a fêté samedi la trentième année de son entrée au service du canton. Nous le félicitons et lui souhaitons encore de longues années d'activité.

Aux Services industriels

M. Ducrey, ingénieur de l'Etat, va quitter ce poste pour prendre la direction des Services industriels et des Services techniques de la ville de Sion, qui seront réorganisés.

La situation de l'assurance-maladie

Comme on le sait, la loi fédérale de 1911 réglant l'assurance-maladie ne prévoit pas l'obligation. Elle se borne à autoriser les cantons à rendre l'assurance obligatoire pour le canton tout entier ou pour certaines catégories de la population. Jusqu'à aujourd'hui, neuf cantons seulement ont fait usage de ce droit en décrétant l'assurance-maladie obligatoire pour certaines catégories de la population. Dix cantons ont autorisé les communes à promulguer l'obligation sur le terrain communal. L'action de la Confédération se limite à subventionner les caisses reconnues.

Bien que nous ne soyons pas en présence d'une réglementation uniforme, l'entrée en vigueur de la loi fédérale a eu pour conséquence un développement considérable de l'assurance-maladie. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des caisses et de leurs effectifs:

Nombre des caisses Effectif des membres absolu en % de la population

Année	Nombre des caisses	Effectif des membres absolu	en % de la population
1914	453	361,621	9,3
1920	946	968,748	27,5
1929	1140	1,561,162	38,8
1935	1160	1,937,179	47,6
1937	1147	1,995,017	47,7

Depuis quelque temps, nous constatons une stagnation de la législation relative à l'assurance-maladie; l'obligation, notamment, n'a pas été étendue. En conséquence, le rythme d'augmentation des effectifs n'est plus que très lent. Le chiffre des assurés est aujourd'hui de 2 millions, soit près de la moitié de la population.

MARTIGNY

Décès

On nous apprend que M. Joseph Meilland, employé à la maison Ed. Arlettaz, en notre ville, vient de perdre à la suite d'une courte maladie, son petit garçon Roger.

Aux parents endeuillés vont nos condoléances sincères.

Martigny-Bourg. — Décès.

La Grande Fauchouse vient d'emporter, à Martigny-Bourg, Mme Joseph Martin, née Elise Rouiller, épouse de M. Martin, ancien receveur municipal, et mère de Mmes Jules Richard, John Sautier et André Boulenez.

La défunte était âgée de 73 ans. Nous présentons à sa famille l'expression de nos sincères condoléances.

Société valaisanne des cafetiers

Les cafetiers et restaurateurs valaisans tiendront leurs assises annuelles jeudi 13 février prochain à Martigny-Gare, à l'Hôtel Terminus, à 9 h. 30.

Cette assemblée sera suivie du banquet traditionnel qui sera servi à l'Hôtel Kluser, à 12 h. 30.

Louis Jouvot nous téléphone:

« Je me réjouis de connaître le canton du Valais »

Louis Jouvot est aujourd'hui à Berne, demain à Bâle, et jeudi il arrivera à Martigny, en compagnie de la gracieuse vedette de l'écran Madeleine Ozeray, qui a accepté de jouer avec Jouvot quelques scènes de l'« Ecole des Femmes ».

Nous ne savons pas encore à quelle heure ils arriveront à Martigny.

Roger Molles écrivait au sujet de Madeleine Ozeray (« Tribune de Lausanne »): « Elle est l'Agnès la plus ingénument vraie que l'on puisse voir et entendre, la plus séduisante aussi. Elle ferait damner un saint, tant elle met d'innocence à dire ce qu'Arnolphe ne saurait entendre sans être aussitôt au comble d'un désespoir du plus haut comique. »

Madeleine Ozeray est l'héroïne de plus d'un film à succès. Faut-il rappeler « La Dame de Pique », « La Maison dans la Dune », « Le Coupable »?

Quant à Jouvot, ses films ne se comptent plus: « La Charrette Fantôme », « Un Carnet de Bal », « Sérénade », « Les Bas-Fonds », « Forfaiture », « Education de Prince ».

Le public de Martigny et le public valaisan feront à Louis Jouvot et à Madeleine Ozeray le plus amical des accueils.

Deux trains de nuit jeudi soir: Martigny-Sion-Sierre et Martigny-St-Maurice, avec arrêt à Vernayaz.

Tram à la sortie.

Location: Librairie Gaillard. Hâtez-vous, les bonnes places s'arrachent. La moitié de la salle est déjà réservée.

Marché aux poissons

Les ménagères sont avisées qu'un magasin débitant du poisson vient de s'ouvrir à la rue de l'Eglise. Tenu par M. Robert Vaudan, ce magasin rendra certainement service à bien des personnes.

(Voir aux annonces.)

Etat civil

Janvier 1941

Baptêmes: Roserens Camille, de Joseph, Charrat; Saudan Eliane, de Gaston, Croix; Roemy Georges, d'André, Bourg; Darbellay Michel, d'Hermann, Bourg; Darbellay Raymond, d'Hermann, Bourg; Machoud Monique, d'Edouard, Ville; Boson Marie-Noëlle, d'Hermann, Fully (Hôpital); Giroud Marie-Claire, d'Angelin, Ravoire; Pillet Danielle, de Jean, Ville; Moret Anne-Marie, de Marc, Croix; Badoux René, d'Arthur, Bâtiaz; Guex Alexis, de Joseph, Pied du Château.

Mariages: Louis Bovisi et Jeanne Frossard, Ville; Marius Ebener et Jeanne Fröhlich, Ville; René Falcy et Jeanne Mabillard, Ville; Clément Cretton et Léonie Delaloye, Ecotteaux; Edouard Payot et Eveline Vouilloz, Bourg; Paul Sutter et Emilie Coatti, Bourg; Pierre Guex-Crosier et Thérèse Pillet, Bourg.

Sépultures: Claret Pauline, 1857, Bâtiaz; Wicky Marie, 1872, Ville; Sordello Thérèse, 1876, Bourg; Pierroz Ernest, Bourg; Vouilloz Séraphine, 1867, Ville; Pommaz Marie, 1869, Ville; Rouiller Joseph, 1857, Ville; Chappaz Elise, 1856, Ville; Omodei Marguerite, 1913, Bourg; Pillet Caroline, 1861, Bourg.



Louis Jouvot

le célèbre artiste, brillant causeur, conférencier de grande valeur, directeur du Théâtre Jouvot de Paris,

sera l'hôte du Casino de Martigny après-demain

JEUDI 6 février

● C'est une rare aubaine que les Valaisans cultivés ne voudront pas manquer!

MONTHEY

« Le Duel »

L'excellente troupe du Théâtre municipal de Lausanne, que dirige avec distinction M. Béranger, a donné samedi soir, dans la grande salle de l'Hôtel du Cerf, la pièce d'Henri Lavedan, **Le Duel**, qui avait tenu l'affiche dans la capitale vaudoise avec un succès rare.

Il y eut salle comble pour applaudir les artistes comédiens dont tous sont à louer sans réserve.

DANS LA RÉGION

Au tribunal criminel d'Aigle

Nos lecteurs se souviennent d'une scène tragique qui se déroula le 28 avril 1940 au Buffet de la gare de Bex. Le fils du tenancier s'étant disputé avec sa mère, deux sous-officiers présents intervinrent, mais l'un d'eux, le sergent Beyerler, reçut sur la tête un violent coup de bouteille dont il mourut le surlendemain.

Les débats de cette triste affaire ont commencé lundi.

Les Sports

COUPE DE VERBIER

Malgré les temps actuels et diverses autres circonstances, la Coupe de Verbier attirera un joli nombre de skieurs de diverses parties du canton. Pour la course de descente, le matin, un brouillard intermittent gêna un peu les coureurs ainsi que les spectateurs qui ne purent pas suivre, comme habituellement, une bonne partie de l'itinéraire par où descendaient à grande vitesse les concurrents. Les temps effectués furent cependant ceux des autres années.

On sait que le parcours est d'environ 3 km. 500 de longueur et que la différence de niveau est de 900 m. Cette descente est sans doute la plus belle du Valais, tant au point de vue de la dénivelité des pentes qu'à celui de leur variété. Une certaine couche de neige était tombée dans la nuit de samedi à dimanche. Les meilleurs coureurs suivirent à la descente la piste suffisamment large et battue faite à la montée. La neige fraîche n'entrava en rien la descente et les culbutes n'offraient pas de danger. Certains se firent là-dessus et se crurent permis de foncer droit devant eux, aux Ruinettes, par exemple. Ils firent des chutes fantastiques, soulevant des nuages de neige. Ces plongeurs leur firent perdre du temps. Si les spectateurs furent un peu déçus, ils se rattrapèrent l'après-midi, au slalom, où un beau soleil contribua à la belle réussite de la manifestation. Plusieurs centaines de personnes assistèrent aux épreuves.

Des remerciements sont à adresser au Ski-Club « Alpina » à Verbier et à ses collaborateurs de Martigny et d'ailleurs qui aidèrent à la parfaite réussite de cette journée.

RESULTATS

Descente Juniors

1. Michellod Fernand, Verbier	5' 59"
2. Besson Gabriel, Verbier	6' 00" 4/5
3. Troillet Paul, Bagnes	6' 23" 2/5
4. Tissières Bruno, Martigny	6' 32" 2/5
5. Michellod René, Bagnes	7' 08"
6. Gallay Georges, Verbier	7' 21" 3/5
7. Fournier Roger, Salvan	7' 30"
8. Broccard Jean, Sierre	7' 32"
9. Schers Pierre, Champex	9' 02" 1/5
10. Coquoz Robert, Salvan	9' 15"
11. Triverio Walther, Sierre	10' 06"
12. Michellod André, Champex	10' 20"
13. Vouillamoz Marcel, Riddes-Isérables	11' 12" 3/5
14. Darbellay Pierre, Riddes-Isérables	12' 07"
15. Monnet Charles, Riddes-Isérables	12' 27" 1/5

Seniors

1. Gaillard Marcel, Verbier	5' 13"
2. Theytaz Louis, Hérémence	5' 13" 1/5
3. Gillioz Marcel, Bagnes	5' 17"
4. Pillet Georges, Martigny	5' 26"
5. de Cocatrix Albert, Verbier	5' 27"
6. Deléglise Louis, Verbier	5' 29" 4/5
7. Crettex Edmond, Champex	5' 30" 2/5
8. Fournier Séraphin, Nendaz	5' 38" 1/5
9. Michellod Marcel, Verbier	5' 38" 2/5
10. Carron Cyrille, Bagnes	5' 41"
11. Morend Adrien, Verbier	5' 41" 1/5
12. Theytaz Cyrille, Hérémence	5' 43" 2/5
13. Gaillard René, Verbier	5' 54" 1/5
14. Coquoz René, Verbier, ex-aequo	5' 54" 1/5
15. Vaudan Louis, Verbier	5' 56" 3/5
16. Michaud André, Verbier	5' 59" 3/5
17. Crettenand Théo, Riddes-Isérables	6' 07" 1/5
18. Hugon Camille, Trient	6' 16" 1/5
19. Salamin Gérard, Sierre	6' 27" 2/5
20. Bournissen Basile, Hérémence	6' 43" 2/5
21. Crettex Victor, Champex	6' 51"
22. Pellouchoud Henri, Champex	7' 09"
23. Frossard Marcel, Martigny	7' 10" 3/5
24. Dorsaz Georges, Martigny	7' 20" 2/5
25. Fournier Fernand, Salvan	7' 32"
26. Dorsaz Joseph, Fully	7' 43" 4/5
27. Moret Marc, Martigny	7' 57"
28. Rard Paul, Martigny	8' 27" 1/5
29. Crettex Jean, Champex	9' 21" 4/5
30. Crettenand Robert, Riddes-Isérables	10' 09" 2/5
31. Délèze Lucien, Fully	10' 39"

Vétérans

1. Mayoraz Julien, Hérémence	5' 32" 2/5
2. Deslarzes Albert, Sion	6' 02"
3. Heymoz Charles, Fully	9' 15" 1/5

Slalom Juniors

1. Gallay Georges, Verbier	128" 4/5
2. Tissières Bruno, Martigny	136"
3. Fournier Roger, Salvan	148"
4. Troillet Paul, Bagnes	149" 1/5
5. Michellod René, Bagnes	158"
6. Broccard Jean, Sierre	160"
7. Besson Gabriel, Verbier	170" 4/5

Seniors

1. Gillioz Marcel, Bagnes	114" 1/5
2. Theytaz Louis, Hérémence	115" 4/5
3. Crettex Edmond, Champex	124"
4. Deléglise Louis, Verbier	124" 3/5
5. Pillet Georges, Martigny	125" 4/5
6. Fournier Séraphin, Nendaz	128" 2/5
7. Morend Adrien, Verbier	134" 1/5
8. Dorsaz Georges, Martigny	134" 2/5
9. Michellod Marcel, Verbier	138"
10. Theytaz Cyrille, Hérémence	139"
11. Carron Cyrille, Bagnes	141" 2/5
12. Vaudan Louis, Verbier	141" 4/5
13. Michaud André, Verbier	142" 1/5
14. Gaillard Marcel, Verbier	142" 2/5
15. Coquoz René, Verbier	158" 3/5
16. de Cocatrix Albert, Verbier	162" 2/5
17. Bournissen Basile, Hérémence	162" 4/5
18. Gaillard René, Verbier	166"

Vétérans

1. Mayoraz Julien, Hérémence	133" 1/5
2. Deslarzes Albert, Sion	140" 2/5

Combiné Juniors

1. Tissières Bruno, Martigny	points 23,65
2. Troillet Paul, Bagnes	26,36
3. Besson Gabriel, Verbier	29,23
4. Gallay Georges, Verbier	31,16
5. Michellod René, Bagnes	38,67
6. Fournier Roger, Salvan	39,85
7. Broccard Jean, Sierre	44,03

Seniors

1. Theytaz Louis, Hérémence	0,59
2. Gillioz Marcel, Bagnes	0,81
3. Pillet Georges, Martigny	6,64
4. Crettex Edmond, Champex	6,91

5. Deléglise Louis, Verbier	7
6. Gaillard Marcel, Verbier	9,75
7. Fournier Séraphin, Nendaz	10,02
8. Morend Adrien, Verbier	12,62
9. Michellod Marcel, Verbier	13,37
10. Theytaz Cyrille, Hérémence	14,73
11. Carron Cyrille, Bagnes	15,06
12. Vaudan Louis, Verbier	18,40
13. Michaud André, Verbier	19,13
14. de Cocatrix Albert, Verbier	19,46
15. Coquoz René, Verbier	23,68
16. Gaillard René, Verbier	26,23
17. Dorsaz Georges, Martigny	32,85
18. Bournissen Camille, Hérémence	35,16

Vétérans

1. Mayoraz Julien, Hérémence	10,51
2. Deslarzes Albert, Sion	19

Theytaz Louis est gagnant de la Coupe de Verbier 1941.

INTERCLUBS

1. Hérémence	25,83	4. Bagnes	42,23
2. Verbier I	38,77	5. Martigny	63,14
3. Verbier II	41,81	6. Verbier III	84,07

Le XI^e Concours romand du Brassus

A la course de fond, samedi, dans les seniors II, Albano Droz, de Praz-de-Fort, est sorti 1er avec 1 h. 09' 59"; Georges Crettex, de Champex, 2e avec 1 h. 10' 14". Dans les vétérans I, c'est Nestor Crettex, frère de Georges, qui enlève le 1er rang avec 1 h. 15' 05"; le deuxième, Edouard Haenni, de St-Cergue, a 1 h. 29' 20".

A la descente, le junior Bernard Julliard, de Champex, se classe 2e.

Les championnats de Cortina d'Ampezzo

Descente : 1. Jennewein (Allemagne), 4' 3,97"; 2. A. Marcellin (Italie), 4' 6,66"; 3. Rudi Cranz (Allemagne), 4' 8,66"; 6. Rominger (Suisse), 4' 12,55"; 9. A. Scheuing (Suisse), 4' 18,09".

Dames : 1. Christl Cranz (Allemagne), 4' 10,30"; 4. Verena Fuchs (Suisse), 4' 29,58"; 6. Verena Keller (Suisse), 4' 36"; 9. Loulou Boulaz (Suisse), 4' 43,74".

Course de relais : Classement général : 1. Finlande, 2 h. 31' 07,69"; 2. Suède, 2 h. 32' 15,42"; 3. Italie, 2 h. 33' 50,21"; 4. Allemagne, 2 h. 38' 10,82"; 5. Suisse, 2 h. 50' 26,23"; 6. Slovaquie, 3 h. 07' 34,29".

HOCKEY SUR GLACE

Demi-finale du championnat suisse série A : Arosa - C. P. Zurich A, 2-0.

Match Suisse-Italie à Milan, 1-0. Les Suisses ont dû se contenter d'un score de justesse, un des leurs meilleurs avant, Hans Cattini, n'étant pas encore remis d'une blessure reçue à Lausanne et n'ayant pu ainsi donner à fond.

FOOTBALL

La Coupe suisse

Blue-Stars-Young-Fellows, 0-2; Nordstern-Bâle, 2-0; Soleure-Locarno, 4-5; Schaffhouse-Zurich, 1-2; Lausanne - Chau-de-Fonds, 2-1; St-Gall - Lugano, 2-4; Aarau-Concordia, 1-2.

Des annonces et non plus des communiqués

Depuis plusieurs mois, les publications officielles prennent une telle extension qu'elles modifient l'aspect des journaux, leur contenu, et sapent leurs bases financières. L'Etat, qui a de l'argent pour tout et ne fait point de cadeau, exige la gratuité des publications faites par lui dans les journaux. Les ordonnances édictées par la Confédération et par les cantons se multiplient et s'allongent à la suite du rationnement. C'est pourquoi divers journaux ont prié le comité directeur de la Société suisse des éditeurs de journaux d'étudier la possibilité d'obtenir des autorités qu'elles donnent des annonces à côté de leurs nombreux communiqués.

La question a été aussi soulevée à l'Office consultatif de la presse à l'état-major de l'armée; le président de la Société suisse des éditeurs de journaux, M. Sartorius (Bâle), M. Schmid, conseiller national à Aarau, M. Meierhans, conseiller national à Zurich, ont insisté sur la situation intenable faite aux journaux. M. Auer, le secrétaire des éditeurs suisses, a pris contact avec le chargé d'affaires de la presse au Palais fédéral. Ce dernier a fait savoir qu'un journaliste a été engagé par l'Office fédéral de l'Economie de guerre et qu'il est chargé de remettre aux rédactions, non plus des communiqués, mais le matériel nécessaire à la rédaction des articles. Ce qui est encore plus inacceptable; les journaux veulent bien être documentés et documenter le public, mais ils n'entendent pas assumer tout le travail et la responsabilité des autorités dans leur tâche de renseigner le public. M. Ph. Etter, chef du Département de l'Intérieur, a promis que l'Office de presse dont on envisage la création s'occupera des difficultés que rencontrent les journaux devant l'avalanche des communiqués, en présence de la pénurie des annonces.

On a demandé en outre aux journaux de publier sous un signe distinctif tous les communiqués relatifs à l'économie de guerre. La Société des éditeurs de journaux a fait savoir qu'une telle exigence serait repoussée tant que la question des communiqués n'aurait pas reçu une solution satisfaisante.

Gymnastique préparatoire

Le Comité cantonal pour l'enseignement de la gymnastique préparatoire vient de se réunir pour examiner les résultats de l'E. G. P. en 1940 et prendre toutes dispositions utiles pour la campagne 1941.

En dépit du rejet de la loi s'y rapportant, personne n'a contesté l'utilité des exercices physiques. Ce fait constitue un précieux encouragement pour ceux qui, depuis de nombreuses années, s'efforcent de vulgariser l'E. G. P. dans notre canton. Du moment qu'il s'agit d'une œuvre d'un intérêt national, ils comptent, naturellement, sur l'appui de tous les milieux intéressés, y compris ceux qui, au cours de la campagne précédant la votation populaire du 1er décembre 1940, se sont déclarés hostiles au projet, mais partisans du développement physique de notre jeunesse.

Le C. C. pour l'E. G. P. avise donc les sections de gymnastique, les organisations sportives et les groupements de jeunesse quels qu'ils soient, qu'en 1941 les cours d'instruction préparatoires seront organisés comme par le passé. Peuvent y participer tous les jeunes gens de nationalité suisse, libérés de l'école primaire et n'ayant pas encore fait leur école de recrues. Le nombre minimum des élèves est fixé à 8 par cours. La participation est absolument gratuite. Quant à la durée des cours, elle est de 60 heures, y compris l'excursion et l'examen final. Le programme comporte l'enseignement des exercices à mains libres et la pratique des épreuves d'athlétisme léger telles que le saut, le jet du boulet, le lever d'haltères, la course, la marche, etc. Le matériel indispensable est fourni par le Comité cantonal pour l'E. G. P. Celui-ci met à la disposition des cours une caisse comprenant 3 haltères et 2 boulets de 5 kg. Il est également livré un certain nombre de paires de skis. Les participants sont au bénéfice d'une assurance contre les accidents (assurance militaire).

Le personnel instructeur — qui est indemnisé pour son travail — sera convoqué à un cours de cadres de deux jours qui aura lieu les 8 et 9 mars prochains à Sion. Chaque commune du canton devrait y être représentée par un ou plusieurs moniteurs. Les inscriptions sont reçues dès ce jour par M. E. Rentsch, secrétaire du Comité cantonal pour l'E. G. P., à Saxon, qui adressera aux intéressés le programme, ainsi que la carte de légitimation pour le voyage à demi-tarif.

SUISSE

Rationnement des savons et produits pour lessive

Toutes les personnes qui ont droit à la carte de denrées alimentaires reçoivent ces jours-ci une carte de savons pour les mois de février et de mars. Les coupons qui y sont attachés, de 10 unités chacun, confèrent le droit d'acheter une certaine quantité de savons et de produits pour lessive selon leur teneur en substances grasses. Tous les savons et produits pour lessive qui sortiront désormais de fabrication devront par conséquent porter l'indication du nombre d'unités à détacher de la carte pour se les procurer. Pour les marchandises de fabrication antérieure qui sont encore dans le commerce et ne portent pas cette indication, la remise des coupons ne peut se faire que sur la base d'un barème qui a été distribué aux commerçants en détail. Les marchandises fabriquées avant le rationnement ayant la plupart une plus forte teneur en substances grasses que les marchandises fabriquées depuis, il faut, pour les acheter, remettre un plus grand nombre de coupons.

L'approvisionnement du pays en graisses et huiles impose la nécessité de réduire la ration qui était allouée les mois précédents. Aussi importe-t-il que chaque consommateur ménage les quantités qui lui sont allouées.

Les militaires reçoivent une carte entière; les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans en reçoivent une deuxième en supplément. Des cartes supplémentaires ne sont, au reste, accordées qu'en cas de maladie.

Les savons à barbe (bâtons et crèmes) sont également soumis au rationnement, de sorte que, dès le 1er février 1941, tous les savons et produits pour lessive, y compris les produits exempts d'alcali, sont rationnés. La vente des produits servant à blanchir, rincer, tremper, recurer et nettoyer, d'une teneur en substances grasses inférieure à 5 %, demeure libre. On se gardera toutefois d'employer pour le lavage et le nettoyage d'articles textiles des produits dont l'innocuité ne sera pas certaine.

Le fromage

D'après des renseignements de source compétente, nos stocks de fromage atteignent à peu près le niveau de ces deux dernières années. Ils sont donc considérables. Cela est d'autant plus réjouissant que la production de l'hiver 1940-1941 ne doit pas être très forte. Les ventes se maintiennent à un niveau normal, quantitativement parlant, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Il faut remarquer cependant que la guerre a profondément modifié nos débouchés extérieurs. Nos exportations sont actuellement limitées à un petit nombre de pays, tandis qu'ailleurs elles ne consistent plus qu'en envois de peu d'importance et à des intervalles éloignés.

La censure

D'après le « Bund », le Conseil fédéral va soumettre prochainement à la commission des pleins pouvoirs une ordonnance visant les publications qui traitent des sujets politiques, économiques ou militaires. Ces écrits devront être soumis avant leur diffusion à l'approbation de la division Presse et Radio. Leur distribution ou leur vente sera interdite s'ils compromettent de quelque façon la sûreté intérieure ou extérieure du pays. Dans tous les cas, leur provenance, le nom de l'auteur et celui de l'éditeur devront être clairement indiqués. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, des journaux quotidiens ou des périodiques.

Un soldat fait une chute à ski

Samedi soir, alors qu'il skiait dans la région de Saanen, à la tombée de la nuit, le fusilier territorial Inaebnit, professeur de ski, a fait une chute et s'est fracturé le péroné. Il a été découvert, évanoui, par ses camarades, qui le firent aussitôt conduire à l'hôpital. Son état était assez alarmant dimanche matin encore.

M. Inaebnit est bien connu en Suisse romande et à Lausanne, où il a donné plusieurs cours de ski.

Pèse trois fois tes paroles et sept fois ce que tu écris. A. Vinet.

Avez recours à l'expérience d'un agent d'affaires pour l'encaissement de vos vieilles créances et la gérance de vos affaires
Lucien Nicolay ag. nt général de la Winterthur-Via Martigny-Ville

Un démenti catégorique de l'Italie

La légation d'Italie à Berne dément de la façon la plus formelle les nouvelles parues dans des journaux selon lesquelles le port de Gènes serait fermé au trafic des neutres en prévision d'imminentes opérations de guerre en Méditerranée occidentale. Le port de Gènes est et restera libre au trafic comme par le passé, et les navires loués par le gouvernement fédéral pourront librement mouiller dans le port et continuer leur navigation.

Technicum cantonal, Bienne

Les examens d'admission pour la nouvelle année scolaire sont fixés au 17 et 18 février, soit neuf semaines avant le commencement du semestre d'été. Ceci permettra aux non admis de chercher en temps utile une place d'apprentissage ou une autre possibilité d'instruction.

BIBLIOGRAPHIE

Petit questionnaire géographique

Nous avons sous les yeux un « Petit questionnaire géographique » à l'usage des candidats aux examens d'admission dans les administrations fédérales, publié par M. Jos. Rey-Bellet, administrateur postal à Viège. Cet opuscule de 80 pages rendra de grands services aux jeunes gens qui se destinent aux carrières administratives fédérales. Il est en vente au prix de 2 francs.



Madame Victorine COQUOZ, à Salvan; Monsieur Rémy COQUOZ et ses enfants Yvonne, Bernard et Michel, à Sion; Madame Veuve Marie COQUOZ et ses enfants Eugène, Marie-Thérèse, Georges et Oswald, à Riddes; Monsieur et Madame Frédéric COQUOZ-GAY et leurs enfants Frédéric et Hélène, à Salvan; Madame et Monsieur Rémy CLAIVAZ-COQUOZ, à Salvan; Monsieur et Madame André COQUOZ-BONVIN, à Sion; Madame et Monsieur Louis WOEFFRAY-GROSS, à Vernayaz; Monsieur le Chanoine Joseph GROSS, à l'Abbaye de St-Maurice; Les enfants et petits-enfants de feu Frédéric FOURNIER, à Salvan; Les petits-enfants de feu Pierre-Joseph COQUOZ, à Salvan; Les enfants et petits-enfants de feu Joseph-Elie COQUOZ, à Salvan; Les enfants et petits-enfants de feu Maurice GROSS, à Sion; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Frédéric COQUOZ

ancien guide instituteur tertiaire de St-François

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle et cousin, pieusement décédé à Salvan, dans sa 82e année, le 2 février 1941, muni des très Saints Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Salvan, le mercredi 5 février, à 10 h. 30.

P. P. L.



Monsieur Joseph MARTIN, à Martigny-Bourg; Madame Vve Jules RICHARD-MARTIN et ses enfants René et Eliane, à Martigny-Ville; Madame et Monsieur John SAUTIER-MARTIN et leurs enfants Paulette, Paul et Jacques, à Annemasse; Mademoiselle Anita MARTIN, à Martigny-Bourg;

Monsieur et Madame André BOULENAZ et leur fils Jean-Pierre, à Brigue; Madame Vve Marie PIERROZ-ROULLER, à Martigny-Bourg;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine

Madame Joseph MARTIN

née Elise ROULLER

décédée le 2 février, dans sa 73e année, après une longue maladie, courageusement supportée. L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville, le mercredi 5 février, à 10 h. 30.

Départ de Martigny-Bourg à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. On est prié de ne pas faire de visites.



Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital de Martigny font part du décès de leur chère et regrettée

Sœur Marie BÉCHET

rappelée à Dieu le 2 février, munie des Sacraments de l'Eglise.

La sépulture aura lieu à Martigny le mercredi 5 février, à 9 h. 40.

L O T E R I E R O M A N D E

Prochain tirage 8 février

S O L I D A R I T É R O M A N D E

égale

Fr. 825.000.— de lots

Pour augmenter le rendement de notre agriculture

Dans le « Berner Tagblatt », le géomètre cantonal de Berne souligne que le remaniement parcellaire est l'une des conditions du succès de la bataille agricole. Nous donnons ici un résumé succinct de ses commentaires.

L'éparpillement des parcelles et lopins empêche la culture rationnelle de nombreux terrains, pourtant excellents. Sans recourir aux exemples extrêmes du Tessin, de certaines vallées latérales du Valais et des Grisons où l'on trouve parfois plus de 100 parcelles par hectare, le morcellement parcellaire, dans certaines régions du plateau et du Jura, est peu propre à favoriser une culture intensive. Des surfaces moyennes de 9, 18, 24 ou 36 ares au plus ne sont pas rares. En outre, leurs formes sont souvent très irrégulières on en voit qui atteignent plusieurs centaines de mètres de longueur sur quelques mètres de largeur seulement. Les voies d'accès sont peu pratiques, elles enlèvent beaucoup plus de terrain qu'on ne pense à la culture. Dans les conditions actuelles de morcellement, la transformation de ces parcelles, très souvent des prairies, en surfaces plantées ne serait pas rationnelle, leur irrégularité et leur faible étendue rendant impossible l'emploi des machines tractées.

Il faut donc envisager la culture en bloc de surfaces données comportant un certain nombre de parcelles. Le travail à effectuer et les récoltes seraient

répartis entre les producteurs selon la surface de leurs parcelles, dont les relevés auront été déposés au préalable au cadastre. Pour la répartition des récoltes on tiendra également compte des différences de qualité des sols. L'organisation de cette culture pourra être confiée, au début, à des agronomes munis de l'autorité nécessaire.

Pour une surface donnée, la diversité des cultures ferait place à une monoculture d'un plus grand rendement. Ce groupement de parcelles multiples permettrait d'économiser de nombreuses heures de travail humain et mécanique, c'est-à-dire d'économiser de la main-d'œuvre, des chevaux, des tracteurs et des carburants.

L'idée n'est pas nouvelle. Le canton de Zurich l'applique depuis quelque temps. Il a organisé des colonies volantes motorisées qui labourent de vastes surfaces dont toutes les bornes de démarcation ont été enlevées. Des points de repère permettent de rétablir en tout temps l'ancien état de choses. Pourquoi ce qui est possible à Zurich ne le serait-il pas aussi ailleurs ?

Cette méthode, qui peut sembler révolutionnaire aura en outre pour avantage de faciliter ultérieurement le remaniement parcellaire indispensable si nous voulons accroître durablement le rendement de notre agriculture et mettre fin à l'inutile gaspillage d'énergie que comporte le trop grand morcellement actuel.

La coopération est l'une des traditions les plus

vraies de notre Confédération. La culture en commun — chacun conservant intégralement ses droits de propriété — n'a rien de bolchéviste. Elle est dans l'intérêt du producteur et du pays tout entier. Cette collaboration organique entre producteurs renforcera la solidarité qui les lie déjà les uns aux autres.

Les époques extraordinaires demandent des solutions extraordinaires. On parle de régénération. Cela veut dire aussi : retour aux traditions vivantes de notre histoire. Oui, la coopération est l'une d'elles. Il faut oser.

Un nouvel aérodrome turc. — On vient de terminer le nouveau terrain d'aviation d'Istanbul, l'aérodrome de Yeschikholi, considéré comme l'aérodrome le plus moderne des Balkans. Les frais se sont élevés à 850,000 livres turques.

Un père, un grand-père, un arrière, et plus loin, étaient morts. Mais chacun avait légué à l'autre quelque chose d'innétable par la mort en disant : « Garde-le, soigne-le, transmets-le, ce n'est pas nôtre, ça servira à son heure », et ce quelque chose, c'était seulement une énergie, une façon de réagir à l'obstacle, de surmonter l'adversité, une façon de serrer les dents d'abord, puis de rire au dedans, puis de se redresser, une certaine pensée qui, devant tout ce qui dit « tu plieras », répondait « jamais ».

C.-F. Landry.

L'homme est visiblement fait pour penser ; c'est toute sa dignité et tout son mérite ; et tout son devoir est de penser comme il faut. »

« Toute notre dignité consiste donc en la pensée. C'est de là qu'il faut nous relever et non de l'espace et de la durée, que nous ne saurions remplir. Travaillons donc à bien penser : voilà le principe de la morale. »
Pascal.

Les jouissances déplaisent vite. L'ambition n'est jamais satisfaite. La seule chose qui trouve sa satisfaction et sa récompense, c'est le dévouement.
Fustel de Coulanges.

D'Jean Lontal
DENTISTE
MARTIGNY
Av. Gare
a repris ses consultations. Tél. 6 11 46

Pourquoi

ranger au galetas un objet faisant double emploi et devenu, de ce fait, encombrant ?
Vendez le plutôt en insérant une petite annonce dans le journal LE RHONE



plus que 4 jours

1 GROS LOT DE FR. 60.000.-
au minimum
2 gagnants par pochette de 10

LOTÉRIE ROMANDE



Si vous avez pris froid,
pensez à vos semblables et n'approchez personne sans sucer une pastille Formitrol. Le Formitrol arrête le développement des microbes et vous empêche de contaminer votre entourage.

Si vous êtes bien portant,
c'est une raison de plus pour sucer une pastille Formitrol, qui vous met à l'abri de la contagion.

Les pastilles FORMITROL Wander barrent la route aux microbes.

1 fr. 50 le tube de 30 pastilles
DR A. WANDER S. A., BERNE

F.31

Commerçants

Pour l'assurance de vos
apprentis, adressez-vous à

Lucien NICOLAY

Agent général de la
„WINTERTHUR-VIE“
Martigny-Ville.

A vendre un
veau
femelle, race tachetée. —
S'adresser chez César Pacard, à Martigny-Bourg.

On cherche 4 bonnes
Effeuilleuses
pour la durée de 25 à 30
jours de travail. Faire les
offres en indiquant le prix.
Louis VAUTHY, vigneron,
Château de Luins s/ Rolle.

DE LA PUBLICITE DANS LES JOURNAUX
DEPEND EN GRANDE PARTIE LA BONNE
MARCHÉ DE VOTRE AFFAIRE, EN TEMPS DE
GUERRE OU DE CRISE SURTOUT.

Je cherche
jeune GARÇON
pour aider à la campagne.
Entrée de suite ou date à
convenir. S'adr. à Philipp-
Ballay, Eslex p. St-Maurice

A vendre
quelques toises de
BOIS vert
S'adresser à Boisset Jules
Borgeaud, Martigny Combe.

Les abonnements de

Radio Steiner

plus avantageux
que jamais!

STEINER SA BERNE



Technicum cantonal Bienne

L'école technique à enseignement bilingue
Mécanique technique Electrotechnique, Architecture, Mécanique de
précision, Horlogerie, Technique de l'automobile, Arts industriels, Ser-
vices administratifs. Laboratoires et ateliers modernes et richement dotés.

Année scolaire 1941-42 :
Début d'inscription : 15 février 1941.
Examens d'admission : 17-18 février 1941.
Commencement du semestre : 22 avril 1941. P 3 U
Formulaire d'inscription et renseignements par LA DIRECTION.

Le soussigné informe la population de
Martigny et environs qu'il vient d'ouvrir un

Avis

Magasin de poissons

en face de l'Eglise (ancienne cordonnerie J.-s. Corthuy). Service à do-
micile. Se recommande

ROBERT VAUDAN

• Tous les lundis et vendredi matin, banc sur la Place Centrale

Feuilleton du mardi du journal « Le Rhône » 17

Fabienne

SOUS-PRÉFÈTE

par JEAN DEMAIS

Il argua non des additions, mais du cœur. Et il était sincère. Il s'était pris à son propre jeu... L'exotisme de la jeune fille, qui effrayait l'oncle, charmait le neveu.

Enfin, l'on se quitta sans avoir rien conclu. Et, lorsqu'elle revint à la charge, Mme Camboulin ne recueillit qu'une réponse à demi satisfaisante : — Ne vous inquiétez pas, chère madame, j'en fais mon affaire. Mais trop d'impatience gâcherait tout. Les jeunes gens d'aujourd'hui, hélas ! ne sont pas comme de notre temps !

Lord Watford était-il ulcéré de la brusque volte-face de Li-Wang ? Comme le héros tragique, se dit-il : « Je cherche le silence et la nuit pour pleurer » ? En tout cas, de toute la journée du lendemain du bal, il ne reparut pas à la sous-préfecture. Li-Wang ne sembla pas s'en apercevoir. Elle était très gaie, d'une gaieté un peu bruyante, qui n'était guère dans sa manière habituelle, et qui devait céder un peu de nervosité.

Aussi, libérée de ses deux gardes du corps, qui devaient couvrir l'« extra-dry », elle fut ravie de faire à Michel Eynier les honneurs de sa « ville ». Fabienne trouva un prétexte pour ne pas les accompagner. Il

faut l'avouer, ni Michel ni Li-Wang n'insistèrent.

Li-Wang était bien contente de sortir avec Michel. Elle retrouvait leur exquise intimité d'autrefois, quand ils arpentaient tous deux, d'un pas égal, la rue Soufflot ou le boulevard Saint-Michel.

Mais un autre sentiment se mêlait à son plaisir, et l'avivait : elle était de plus en plus libre, car Sampa et Siri paraissaient relâcher leur surveillance. Ils recevaient de nombreux messages, lettres ou câbles, de Birmanie, et ils passaient des heures entières à les examiner, les commenter.

Peut-être méditaient-ils une de ces intrigues dont ils avaient le secret. Toutefois, Li-Wang n'en avait cure. La seule ombre à sa félicité actuelle était le manque de nouvelles de son père. Mais celui-ci était un homme d'action et non un homme de plume.

Elle refaisait donc la même promenade que lors de l'arrivée de lord Watford of Tynham. Et elle voyait l'énorme différence entre les deux jeunes gens. L'un était toute exubérance de force et de santé. C'était l'Irlandais. L'autre vibrait constamment de sensibilité contenue. Tous deux avaient infiniment de charme. Mais des charmes essentiellement contraires. Se décider ? Li-Wang s'en gardait bien. Elle attendait... Elle ne lisait pas encore clairement en elle-même. Et cet état vague lui plaisait. Si Michel Eynier marquait cependant quelque avantage, c'était à cause de sa pauvreté. Elle savait tout ce que sa situation comportait d'énergie, et elle savait aussi, par triste expérience, tout ce que la richesse comporte d'esclavage.

Ils devaient avoir de menus souvenirs, de choses en apparence insignifiantes. Mais les moindres mots éveillaient en eux des échos. Ils étaient heureux, d'une joie d'enfants où tout jouait son rôle, depuis

le soleil rutilant jusqu'aux beautés secrètes des vieilles rues.

Cela dura jusqu'au moment où, comme avec Eric, ils arrivèrent aux faubourgs. Déjà Li-Wang, voyant qu'elle s'était trompée de chemin, revenait sur ses pas, quand Michel Eynier poussa un cri de surprise. — Qu'avez-vous ? fit-elle.

Mais il ne lui répondit pas. Déjà il courait vers un homme en cotte bleue qui traversait la rue.

— Georges, tu es ici ? Quelle bonne surprise ! Depuis tant d'années que...

L'homme s'était brusquement retourné. Li-Wang le reconnut aussitôt. C'était l'énigmatique garagiste, celui dont le sifflement avait tant intrigué Watford : Robert Barthélemy.

Il s'était retourné sur l'apostrophe de Michel Eynier qui restait devant lui, la main tendue.

— Vous vous trompez, monsieur. Je ne suis pas « Georges », mais Robert... Robert Barthélemy, et je n'ai pas l'honneur de vous connaître.

Michel, absolument ahuri de cet accueil qui n'avait rien d'engageant, balbutia :

— Pourtant, traits pour traits... et exactement la même voix...

Ce qui fit ricaner le garagiste :

— Permettez-moi, monsieur, d'avoir sur mon propre état civil plus de lumière que vous-même.

— Sans doute... sans doute... murmura Michel Eynier. Mais une ressemblance aussi extraordinaire, qui va jusqu'aux moindres détails...

L'homme ne devait pas tenir à ce que Michel prolongeât plus longtemps cet examen. Il tourna le dos et s'éloigna à grands pas.

Le jeune docteur Eynier courut derrière le mécanicien, et l'ayant rattrapé :

— Monsieur, fit-il, vous ressemblez, je vous l'ai

dit, étrangement à un mien ami que j'ai perdu de vue au moment même où il était très malheureux. Puis-je vous prier — c'est un service que je vous demande — de me permettre de passer quelques instants auprès de vous... Je ne vous parlerai même pas, si vous le préférez. Mais il me semblera revivre avec mon ami Georges, Georges Neuberger.

L'homme hésita. Puis, d'une voix rauque, étranglée, il répondit :

— Je tiens le garage que voici, à vingt mètres ; je ne puis empêcher un client de venir me voir. J'ai l'habitude de recevoir aimablement les inconnus qui ont recours à mes services. Je vous salue bien, monsieur.

Cet incident avait beaucoup intrigué Li-Wang. Mais elle se garda d'interroger Michel Eynier, en constatant la hâte que celui-ci mettait à parler d'autre chose, en prenant une attitude désinvolte.

Avant le dîner, sans prévenir personne, Michel Eynier s'absenta. Li-Wang se douta bien qu'il allait chez le mystérieux garagiste.

Quand il revint, il semblait tout bouleversé.

Prenant Li-Wang à part, il lui dit :

— J'ai beaucoup hésité, mais il faut que je vous parle... Vous me connaissez trop pour croire que je puis employer des moyens déloyaux contre un rival... un autre homme, veux-je dire. « On » m'a parlé de lord Watford. « On » sait beaucoup de choses sur son compte. Méfiez-vous de lui...

— « On » se nomme Robert Barthélemy, n'est-ce pas ?

Michel ne répondit pas. Mais son silence même était un acquiescement. Li-Wang insista :

— Son vrai prénom est bien Georges, n'est-ce pas ? Vous avez retrouvé en lui cet ami, qui...

(A suivre.)